

La finance

Autor(en): **Rampon, Gustave**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **38 (1958)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Je présume que les collaborateurs réunis pour la rédaction de cette Revue n'auront pas manqué de dessiner les traits les plus figuratifs de l'économie du Nord et je voudrais éviter d'en surcharger le dessin.

Mais parce que l'opinion publique et même des voix autoritaires divergent très souvent sur les données de son poids et de sa puissance et les tirent à eux en tous sens, je m'attacherai surtout à rechercher si la *région du Nord est vraiment une place forte de l'économie et des finances publiques et privées françaises.*

Les « tableaux de l'Économie française » publiés en 1956 par l'Institut National de la Statistique et des Études économiques attribuaient au Nord et au Pas-de-Calais, avec 3.375.378 habitants, 8 % de la population française (42.277.174 habitants), et 8,3 % de la population âgée de moins de 14 ans.

Certains autres pourcentages étaient particulièrement caractéristiques : le Nord et le Pas-de-Calais groupaient, en 1954, 7,1 % du nombre des établissements industriels et commerciaux et 11,5 % du nombre des salariés. Ils payaient 9 % du montant des cotisations de sécurité sociale et 7,35 % des impôts sur les revenus. Ils atteignaient 5,4 % du montant des dépôts des Caisses d'Épargne, 6 % du nombre des voitures automobiles, 8,70 % du nombre des postes de T. S. F.. Le produit départemental s'élevait, dès 1951, à 9,40 % du produit national et les revenus particuliers à 9,08 %, l'indice individuel de ces revenus, par rapport à la moyenne de l'espace économique français, étant de 126 % dans le Nord et de 97 % dans le Pas-de-Calais.

Suivant les critères, ces deux départements se plaçaient le plus souvent au 2^e et au 4^e ou 5^e rangs. Ils n'étaient distancés qu'au regard de quelques indices, révélateurs de prospections opportunes et d'implantations et d'expansions possibles.

Ces renseignements, un peu défraîchis, ne sont pas démentis par les plus récentes *indications proprement financières* dont nous disposons.

C'est ainsi que les *recettes budgétaires* de l'État français recouvrées dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais au cours des trois dernières années ont atteint les montants et pourcentages ci-après :

ANNÉES	RECETTES BUDGÉTAIRES EN MILLIARDS DE FRANCS				
	Nord	P.-de-C.	Ensemble	France	% ensemble France
1955. . .	211,005	46,863	257,868	3.449	7,47
1956. . .	242,131	50,325	292,456	3.817	7,66
1957. . .	271,150	56,708	327,858	4.129 (1)	7,83

(1) chiffre provisoire.

Ces pourcentages du Nord et du Pas-de-Calais apparaîtraient sensiblement supérieurs si l'on ne se référait qu'aux *recettes proprement fiscales* (impôts et monopoles) du fait



par Gustave Rampon,
Directeur général honoraire
au Ministère des Finances,
Trésorier payeur général du
Nord

La finance

que la majeure part des autres recettes budgétaires (produits divers, ressources exceptionnelles, ressources affectées) est rattachée aux recettes de la Seine.

Nous aurions pour 1954 à 1956 les rapports suivants :

ANNÉES	RECETTES FISCALES EN MILLIARDS DE FRANCS				
	Nord	P.-de-C.	Ensemble	France	% ensemble France
1954. . .	189,464	42,180	231,644	2.676	8,65
1955. . .	202,594	44,712	247,306	2.776	8,91
1956. . .	232,827	47,047	279,874	3.122	8,95

Sur la seule donnée des *impôts sur le chiffre d'affaires*, les pourcentages seraient encore plus caractéristiques de l'importance de la région du Nord :

ANNÉES	IMPOTS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIARDS DE FRANCS				
	Nord	P.-de-C.	Ensemble	France	% ensemble France
1954. . .	106,602	18,672	125,214	1 246	10,05
1955. . .	110,194	18,951	129,146	1 261	10,30
1956. . .	120,966	18,432	139,398	1 312	10,60

Ainsi, ces deux départements égalaient, quant au total des impôts sur le chiffre d'affaires, les départements du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de la Seine-et-Oise et de la Gironde, la Seine figurant à elle seule, en 1955, pour 489,690 milliards, soit 38,33 % du produit national.

VERSEMENT FORFAITAIRE DE 5 % SUR LES SALAIRES					
ANNÉES	Nord	P.-de-C.	Ensemble	France	% ensemble France
1954. . .	12,419	4,816	17,235	226,715	7,62
1955. . .	13,669	5,174	18,843	247,532	7,62
1956. . .	15,276	5,641	20,917	294,493 (1)	7,10
1957. . .	17,264	6,258	23,522	328,303 (1)	7,16

(1) y compris les versements de 5 % sur certaines recettes des professions non commerciales.

ANNÉES	ÉMISSIONS ET EXCÉDENTS D'ÉMISSIONS DES BONS DU TRÉSOR									
	NORD		PAS-DE-CALAIS		ENSEMBLE		FRANCE		% ENSEMBLE FRANCE	
	Émissions	Excédents	Émissions	Excédents	Émissions	Excédents	Émissions	Excédents	Émissions	Excédents
1954	25,273	10,574	8,311	3,010	33,584	13,584	372,7	151,3	9,00	8,97
1955	31,695	11,393	10,761	3,471	42,456	14,864	452,4	152,1	9,38	9,77
1956	36,803	10,210	12,283	3,334	49,086	13,544	505,6	127,7	9,72	10,61
1957	38,064	9,951	12,522	2,663	50,586	12,614	540,6	123,2	9,36	10,23

Un autre signe notable est fourni par l'importance du *versement forfaitaire de 5 % sur les salaires*, observation faite que son produit national intègre au titre du département de la Seine la totalité des versements effectués par l'État français pour ses fonctionnaires et par diverses grandes collectivités pour leurs salariés.

Ajoutons enfin, avant de sortir des repères ou des repaires de la fiscalité, diverses indications extraites du dépouillement des déclarations souscrites en 1955 pour *l'assiette de la taxe proportionnelle au titre des bénéfices industriels et commerciaux* :

	NOMBRE D'ENTRE- PRISES	CHIFFRES D'AFFAIRES (en milliards)	SALAIRES (en milliards)	BÉNÉFICES NETS (en milliards)
Nord	86.956	1.751	237	81
Pas-de-Calais	42.103	412	35	31
Ensemble . . .	129.059	2.163	272	112
France	1.723.180	26.268	3.333	1.380
% Ensemble France	7,48 %	8,24 %	8,17 %	8,13 %

Ces résultats classent le Nord et le Pas-de-Calais deuxième et huitième quant au volume des chiffres d'affaires, et deuxième et cinquième quant au montant des bénéfices nets. Pour le Nord l'augmentation de ces facteurs en 1954 était de 12,3 et 20,2 % par rapport à l'année précédente, alors que les pourcentages des augmentations nationales n'étaient que de 8,3 et 4,2 %.

La contribution apportée par la Première région économique aux Finances publiques en matière de *ressources de trésorerie* ne paraît pas moins abondante que sa contribution fiscale. On se heurte fâcheusement pour l'estimer au fait que les opérations des banques, à la différence de celles des comptables publics, ne font pas l'objet de centralisations départementales, sauf à l'occasion des émissions d'emprunts d'État.

On sait ainsi que sur le montant de l'emprunt 5 % 1956 à capital indexé le produit des souscriptions recueillies a été de 19.585 millions pour le Nord et de 5.182 millions pour le Pas-de-Calais, soit, ensemble, de 24,767 milliards, représentant 7,70 % du produit total de 320,535 milliards.

En matière de Bons du Trésor sur formules, les montants respectifs des émissions et de leurs excédents sur les remboursements sont ressortis comme suit :

Les sondages très approximatifs auxquels nous avons parfois procédé donnent des pourcentages de participation comparables, allant de 7 à 10 %, pour les émissions des grands établissements financiers ou nationalisés, Crédit Foncier, Crédit National, S. N. C. F., Électricité de France, Charbonnages de France. Nous devons présumer qu'ils sont également comparables pour les émissions des grandes entreprises du secteur privé.

Enfin, les montants et accroissements des dépôts des Caisses d'Épargne ordinaires et nationale sont ressortis comme suit :

ANNÉES	MONTANTS ET ACCROISSEMENTS DES DÉPÔTS DES CAISSES D'ÉPARGNE ORDINAIRES									
	NORD		PAS-DE-CALAIS		ENSEMBLE		FRANCE		% ENSEMBLE FRANCE	
	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.
1954	24,988	4,479	10,679	1,708	39,667	6,187	669,189	109,507	5,33	5,65
1955	31,263	6,275	13,539	2,860	44,802	9,135	849,811	180,622	5,30	5,06
1956	36,761	5,498	16,089	2,550	52,850	8,048	975,756	125,945	5,42	6,39
1957	41,120	4,359	17,744	1,655	58,864	6,014	1069,844	94,088	5,51	6,40

ANNÉES	MONTANTS ET ACCROISSEMENTS DES DÉPÔTS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE									
	NORD		PAS-DE-CALAIS		ENSEMBLE		FRANCE		% ENSEMBLE FRANCE	
	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.	Dépôts	Accrois.
1954	13,560	1,824	8,251	0,984	21,811	2,808	559,933	90,987	3,89	3,07
1955	16,197	2,577	9,828	1,572	25,960	4,149	664,428	104,495	3,91	3,95
1956	18,277	2,140	10,991	1,168	29,268	3,308	754,733	90,305	3,87	3,66
1957	19,803	1,526	11,770	0,779	31,573	2,305	823,500	68,767	3,83	3,34

Nous regrettons de ne pouvoir, dans ces essais de description des mouvements des disponibilités et de l'épargne liquide, chiffrer les montants régionaux des dépôts à vue et à échéance dans les banques.

Par contre, il vaut encore de noter que la moyenne mensuelle du montant des effets de commerce compensés par les Banques de France des deux départements de la Première Région économique est passée de 96,7 milliards en 1952 à 149,3 en 1957 et que la moyenne mensuelle du montant des opérations du Centre de chèques postaux de Lille est passée de 300 milliards en 1952 à 503 milliards en 1957.

Nous pensons que, par cet ensemble de notations, en dépit des difficultés que nous avons rencontrées de recensements plus fouillés, la mesure se trouve assez bien donnée de la contribution du Nord à la vie financière française, et qu'elle est digne, sans être amplifiée, d'une parfaite considération.

Puisque cette recherche nous a été proposée, nous aimerions en saisir l'occasion pour formuler une remarque et deux souhaits.

La remarque est que cette économie nordique dont les indications qui précèdent montrent la prépondérance dans le cadre national a vu celle-ci s'accroître au cours des dernières années. On notera, en effet, que la plupart des indices que nous avons retenus ont connu des progressions plus rapides dans le Nord que dans l'ensemble du pays. *Le Nord s'est porté en flèche de cette expansion française qui a battu elle-même des records mondiaux.*

Notre premier souhait est de voir s'organiser dans le cadre régional une collecte plus sérieuse des données d'information. Nous nous félicitons qu'une « Commission de la conjoncture et la prévision économiques » ait été récemment créée à cet effet au sein de notre Comité d'expansion économique, le C. E. R. E. S., et nous aimons à penser qu'elle bénéficiera d'un large concours aussi bien des entreprises locales que des organismes nationaux. Nous espérons qu'elle pourra contribuer à réunir les éléments de ces « comptes économiques régionaux » dont nous avons recommandé l'ouverture depuis bien des années. Il y va, selon nous, d'une plus sage

orientation, libre et éclairée, de notre économie régionale.

Le deuxième souhait que nous formons pour elle est que la prise de conscience de ses capacités lui inspire un optimisme entreprenant. Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec Knock, s'agissant d'économie régionale, que la santé est un état précaire qui ne présage rien de bon. Cependant, la santé économique du Nord est exposée à des atteintes. Elle est, plus que toute autre, susceptible de bénéficier des champs d'expansion de la communauté économique européenne, mais aussi d'être affectée par ses sévères compétitions. Elle doit tenir compte d'une situation démographique spéciale qui d'ici quelques années amènera quelque 60.000 travailleurs supplémentaires sur son marché du travail. Il faut s'en réjouir, mais à la condition que cet apport ne soit pas un élément de déséquilibre. Elle devrait enfin se soucier davantage d'organiser non seulement le plein emploi de cette main-d'œuvre, mais celui de ses capitaux et de son épargne flottante qui se reconstitue sans cesse et dont les investissements dispersés gagneraient à lui être plus largement réservés. Elle peut disposer à cet effet d'un appareil éprouvé et très représentatif de solides banques régionales, d'une bourse des valeurs que la compagnie des agents de change devrait réanimer, d'un réseau bien accrédité de comptables publics, et enfin, depuis peu, d'une Société de développement régional qui, en collaboration avec le Comité régional d'expansion et avec de nombreuses Sociétés locales d'études et de participations financières, paraît très bien placée pour activer les opérations rentables de conversion ou d'implantation, en drainant à leur profit une part accrue des ressources régionales stagnantes.

Moyennant quoi, grâce à cet effort de reconstruction, de construction et de modernisation qu'ont servi depuis la libération plus de 400 milliards de francs d'investissements publics, grâce à sa traditionnelle vocation prospective, géographique et humaine, la région du Nord demeurera cette vaste plaque tournante des échanges nationaux et internationaux que tous les chefs d'entreprises gagnent à mieux connaître et où ils peuvent souvent s'établir encore avec profit.

Gustave RAMPON